

PRO

Actuel

Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Nr. 7 | OCTOBRE 2024

Les juges de l'UE sont
« étrangers » à l'ADN
de la Suisse



« Il nous faut enfin une
doctrine de défense glo-
bale »

Page 3



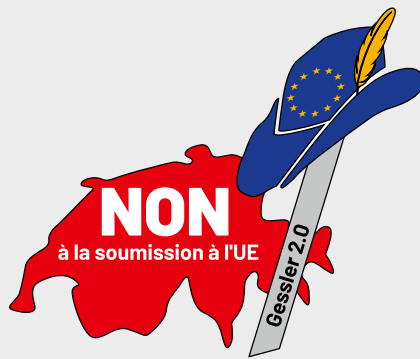
Les juges de l'UE sont
« étrangers » à l'ADN de la
Suisse

Page 5



L'identité suisse au défi

Page 8



Le mot du président

Rendez-vous le 29 octobre 2024 à Berne !

Chers membres, donateurs et sympathisants, Pro Suisse vous recommande de signer rapidement l'initiative populaire fédérale « Pour la démocratie directe et la compétitivité de notre pays - contre une Suisse membre passif de l'UE (initiative Boussole) ». Par ailleurs, collectez des signatures supplémentaires dans votre entourage.

L'initiative populaire de l'organisation « Kompass/Europa » concorde avec nos exigences pour les négociations en cours avec l'UE :

- 1. Pas de reprise dynamique du droit de l'UE**
- 2. Pas de surveillance de la démocratie directe par la Cour de justice de l'UE**
- 3. Pas de règlement définitif des litiges par la Cour de justice de l'UE avec la menace de mesures pénales.**

Dans une déclaration commune, appelée « Common understanding », le Conseil fédéral et la Commission européenne ont défini ces objectifs à l'avance, sans une base démocratique suffisante. La contrainte juridique de l'UE sur notre législation et nos tribunaux, exigée par Bruxelles, nous est imposée dans des domaines importants comme l'immigration, le marché du travail, les transports terrestres, l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'énergie. La Cour de justice de l'UE, véritable moteur de la centralisation et de la réglementation de l'UE, est appelée à piloter notre législation, et donc la démocratie directe, en vue d'une interprétation uniforme du droit de l'UE. On veut nous rééduquer de manière à nous faire accepter tout et n'importe quoi en disant oui et amen.

Le succès de la Suisse, c'est-à-dire notre prospérité, notre place économique et de recherche performante, ne sera garanti que si nous préservons la démocratie directe, l'autonomie, le fédéralisme et l'ouverture au monde et une neutralité crédible ! En aucun cas, nous ne devons accepter de nous adapter à la réglementation croissante de l'UE, qui détruira nos avantages concurrentiels.

29 octobre 2024 : venez à Berne - affichez vos convictions !

Le mardi 29 octobre 2024, à 19h00 (ouverture des portes à 18h00), nous vous invitons au Casino de Berne. La manifestation publique sera intitulée « **La Suisse, un modèle de succès : forte sans soumission à l'UE** ». Nous présenterons ce qui fait le succès de la Suisse et ce qu'il faut faire pour le préserver. L'économiste Beat Kappeler se chargera d'introduire le sujet. Lors de la table ronde qui suivra, je me propose d'approfondir la question de la pérennité du succès suisse avec la conseillère nationale Katja Riem, le conseiller national Franz Grüter, Beat Kappeler et l'entrepreneur Hans-Ueli Lehmann. L'ancien conseiller national et ancien conseiller aux États Adrian Amstutz expliquera pourquoi le terme trompeur de « Bilatérales III », utilisé par les partisans inconditionnels d'une adhésion de notre pays à l'UE, est un leurre, voire un terme utilisé à des fins d'escroquerie, et comment Pro Suisse va mettre un terme à ce choix erroné.

Venez nombreux à Berne, faites-vous accompagner par votre famille, vos connaissances et surtout les jeunes. Un grand merci pour votre engagement infatigable.

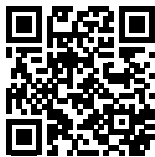
Dr Stephan Rietiker



Inscription

La manifestation du 29 octobre 2024 au Casino de Berne aura lieu en allemand. Pro Suisse prévoit une manifestation similaire en Suisse romande et cela naturellement en langue française. (A Berne, il n'y aura pas de traduction simultanée)

Devenir membre
Pro Suisse



ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse
Case postale
3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27
redaction@prosuisse.info

Compte postal: 30-10011-5

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.



« Il nous faut enfin une doctrine de défense globale »



Entretien avec le Conseiller aux États
Werner Salzmann, colonel, membre
 de la Commission de la politique de
 sécurité du Conseil des États

La Conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe du Département de la défense (DDPS), a mis en place en 2023 une commission d'étude chargée d'apporter une expertise et différentes perspectives extérieures à l'administration fédérale sur la future politique de sécurité de la Suisse. Cette commission a publié son rapport le 29 août 2024 et ses recommandations devront servir de base à la stratégie en matière de politique de sécurité, prévue pour 2025.

Monsieur le Conseiller aux États, approuvez-vous la démarche choisie par la cheffe du DDPS consistant à poser les bases de la politique de sécurité de la Suisse pour un groupe d'étude externe ?

J'ai été assez surpris lorsque j'ai appris la mise en place de ce groupe. À mes yeux, les faits sont pourtant avérés. La menace d'une attaque militaire est une réalité et notre armée n'est plus en mesure de se défendre. Cette constatation n'aurait pas nécessité un tel groupe d'étude.

En ce qui concerne la composition de la commission, force est de constater qu'aucun jeune cadre actif de l'armée n'en fait partie et que les prétendus experts affichent une partialité politique.

L'avis de ces parlementaires actifs devrait être indépendant, or leur participation à ce groupe compromet cette indépendance et ils devraient donc se récuser.

Même si la Commission d'étude vient elle aussi de le constater, ce n'est une surprise pour personne : « l'armée manque de personnel, d'équipement, de possibilités d'entraînement et de stocks ». Ne serait-il pas temps que le DDPS comble enfin ces lacunes ? Pourquoi l'équipement continue-t-il de faire défaut ?

Il manque toujours une doctrine de défense globale, validée par le Conseil fédéral. L'armée en a posé les bases avec son document « Renforcer la capacité de défense ». Nous avons déjà fait pression à plusieurs reprises au Conseil des États et nous espérons que le Conseil national suivra enfin dans le sens d'une doctrine de défense globale. Le Conseil fédéral doit rapidement réorienter les finances vers l'armée en dépit de la lutte budgétaire.

La Commission affirme que du point de vue de la politique de sécurité, la Suisse est actuellement « une resquilleuse » en Europe. Elle estime qu'il est temps

que la Suisse se rapproche fortement de l'OTAN et de l'UE et qu'elle propose des « prestations de service militaire ». Sommes-nous vraiment des « resquilleurs de la sécurité » ? De jeunes militaires suisses devront-ils bientôt servir à l'étranger ?

Pas du tout. En tant qu'État neutre et armé, nous sommes responsables de notre propre sécurité. C'est pourquoi nous devons pouvoir assurer notre propre capacité de défense. Il est évident que nous devons conclure, en cas de guerre, des accords et assurer l'interopérabilité avec les États qui partagent nos valeurs. À cette fin, nous n'avons pas besoin de plus que ce que nous avons déjà avec le Partenariat pour la paix.

Le DDPS ne manque jamais une occasion de souligner que la Suisse ne peut assurer sa défense qu'avec une coopération internationale. Pendant la guerre froide, l'ancienne Union soviétique avait d'immenses armées prêtes à intervenir en Europe. L'armée suisse s'y préparait de manière globale. Pourquoi sombrons-nous aujourd'hui dans une attitude aussi découragée, voire presque « fataliste » ? Quelle doit être la réponse de la politique ?

De telles déclarations fragilisent la volonté de défense de notre pays. Nous sommes tout à fait capables de nous défendre si nous libérons suffisamment de moyens financiers à ce but. Il y a des domaines où la Suisse est tributaire de la coopération. Par exemple en cas d'attaques par des missiles guidés par satellite à haute altitude et en matière de renseignement sur l'environnement sécuritaire. Nous devons couvrir de tels domaines par la coopération sans violer pour autant notre neutralité. Notre contrepartie consiste à défendre la Suisse et à empêcher toute attaque sur les flancs des pays voisins.

Le 18 septembre 2024, une majorité du Conseil des États a rejeté la motion de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national qui voulait empêcher les exercices de l'OTAN en cas d'alliance. Cela signifie-t-il un rapprochement supplémentaire avec l'OTAN ?

Je crains que cette décision ne soit une nouvelle tentative de rapprochement avec l'OTAN. Comme la neutralité est aussi une question de perception internationale,

cela nuira à notre pays. Nous continuerons toutefois à nous défendre.

La majorité de ce groupe d'étude veut complètement remanier la politique de neutralité. Elle ne doit plus être qu'un moyen pour le Conseil fédéral et non une fin en soi pour notre pays. Selon elle, on devrait s'inspirer de la Charte de l'ONU et faire la distinction entre agresseur et victime, chose qui est en contradiction avec la position de neutralité. Quelle devrait être, selon vous, l'orientation de la politique de neutralité ?

Nous devons absolument préserver notre neutralité, telle qu'elle a été définie en 1992. Elle est également soutenue par environ 90% de la population et la meilleure chose pour notre pays et pour les organisations internationales en Suisse et en fin de compte pour la paix.

Au cours de votre carrière de colonel, vous avez dû procéder à de nombreuses évaluations de situation. En guise de conclusion : que devons-nous faire d'urgence ?

1. Le Conseil fédéral doit rapidement adopter une doctrine de défense globale.
2. Garantir l'approvisionnement de l'armée en personnel et en matériel.
3. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent d'urgence réorienter les flux financiers de la Confédération afin que l'armée soit en mesure de se défendre le plus rapidement possible.
4. Nous ne devons pas relativiser la neutralité armée de la Suisse.

Monsieur le Conseiller aux États, nous vous remercions cordialement pour cet entretien.



Werner Gartenmann
Directeur de Pro Suisse

Les juges de l'UE sont «étrangers» à l'ADN de la Suisse

Dans la NZZ du 18 septembre 2024, Fabian Schäfer, correspondant parlementaire, livre une attaque rangée contre ceux qui critiquent une soumission institutionnelle de la Suisse à l'UE. Il minimise les faits.

Dans un article intitulé « La Suisse pourra toujours dire non », Fabian Schäfer émet le commentaire suivant : « Le règlement des différends est lui aussi loin d'être aussi absurde et dangereux que le prétendent ses opposants. Certes, l'implication formelle de la CJUE est difficile à digérer. Mais la judiciarisation comporte en même temps des opportunités. Aujourd'hui, les conflits bilatéraux sont réglés sur le plan politique. L'UE a les coudées franches pour décider des mesures incisives et des chicanes pour mettre la Suisse sous pression ». Soumettre notre démocratie à une judiciarisation, étrangère de surcroît, et croire que cela permet de protéger nos droits démocratiques n'est précisément pas très suisse ! Ce débat de fond est ancien, mais il demeure d'une actualité brûlante : la tension entre la démocratie et l'État de droit. Les conflits qui ont agité l'histoire suisse ont souvent été résolus avec succès grâce à l'élaboration conjointe d'un compromis politique – sans aucune « Cour fédérale ». La Suisse a également renoncé jusqu'à présent à une juridiction constitutionnelle, car le débat parlementaire pour trouver un compromis doit déboucher sur des solutions acceptées à grande échelle et c'est le peuple, en tant que souverain, qui a le dernier mot et non un tribunal. La Cour de justice de l'UE va toujours baser son interprétation sur la

perspective de l'intégration à l'UE et de l'application du droit du marché intérieur de l'UE. Le traité sur l'UE (TUE) lui attribue clairement ce rôle dans son article 19. Notre droit suisse sera ainsi de plus en plus subordonné au droit européen, les exceptions existantes dans les accords de l'UE seront supprimées par les juges. N'en déplaise à Fabian Schäfer, cela est donc bel et bien « absurde et dangereux » pour la démocratie suisse ! Il ajoute : « La Suisse pourra toujours refuser de reprendre le droit de l'UE – ce qui réfute également la notion absurde de 'reprise automatique du droit' ». Les partisans de l'UE évoquent la « reprise dynamique du droit ». Or, en définitive, il n'y a aucune différence avec la reprise « automatique ». La « reprise dynamique » per-



« Cette tache blanche sur la carte européenne est en effet une aberration géostratégique » (citation de l'ancien Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker à propos de la Suisse, 2010, ZEIT).

EXACTEMENT LE BON CHOIX.



5 ans de
Free
Service

ROUES
D'HIVER
GRATUITES
INCLUSES*



Le nouveau Mitsubishi **ASX**

Free Service: valable au maximum pour 5 ans, 100 000 km ou 5 entretiens de service (le premier seuil atteint s'applique).
Toutes les conditions se trouvent sur mitsubishi-motors.ch.
*Action valable lors de l'achat et l'immatriculation d'une nouvelle ASX du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2024.



emilfrey.ch



« Les conflits qui ont agité l'histoire suisse ont souvent été résolus avec succès grâce à l'élaboration conjointe d'un compromis politique – sans aucune « Cour fédérale » ».

met à la Suisse d'organiser un référendum dans un laps de temps déterminé. Si le peuple suisse et, en fonction de la situation initiale, les cantons s'y opposent, le mécanisme de règlement des différends bruxellois entrera en jeu avec l'interprétation juridique finale des juges de l'UE. Nous l'avons déjà expérimenté : nos campagnes de votation seront caractérisées par le chantage en nous disant : « c'est à prendre ou à laisser » et nous imposer finalement une législation. Nous l'avons déjà connu : élargissement de la libre circulation des personnes, directive européenne sur les armes ..., non-application de l'initiative sur l'immigration de masse.

Les citoyens ne pourront plus exprimer librement leur volonté politique sans être influencés. En effet, la crainte de sanctions et d'amendes de plusieurs millions de francs, voire de la résiliation d'accords, détournera leur attention des véritables questions soumises au vote. La clause guillotine restera en vigueur pour les Bilatérales I. La Commission européenne veut également maintenir le principe de la « guillotine » dans le nouvel accord européen. Par ailleurs, le « Common understanding » (paragraphe 12) stipule que l'UE considère que tous les accords relatifs au marché intérieur forment un

(Quelle: « The existing provisions on termination linking the EU-Switzerland agreements concluded in April 2002 should be maintained; »



Mehr Infos

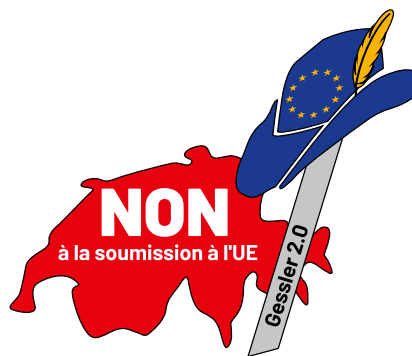


ensemble « cohérent ». Ainsi, tout restera lié. Le pouvoir arbitraire de l'UE aura toute latitude et s'imposera. La reprise automatique du droit se fera par la menace, le chantage et la peur.

Est-ce que cela constitue vraiment une argumentation absurde ?



Bilan

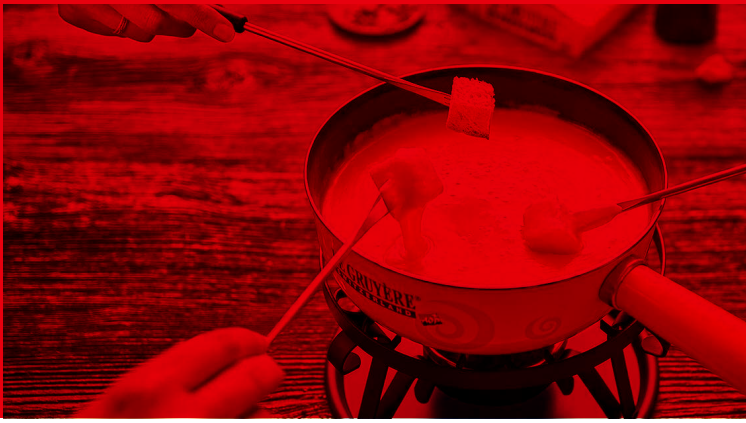


« Bruxelles dicte sa loi, la Berne fédérale capitule et le peuple suisse est censé se taire et payer ».

Tel est le contenu clé du nouvel accord que le Conseil fédéral cherche à conclure avec l'UE. Tous les détails qui sont maintenant placés au premier plan, comme le prétendu tribunal arbitral ou la réglementation des frais, ont pour seul but de détourner l'attention des points vraiment décisifs du traité. Dans les domaines contractuels actuels et futurs avec l'UE, la Suisse devra accepter :

- Que l'UE lui dicte et contrôle ses lois et ses réglementations. Cela détruit notre démocratie directe et prive le peuple suisse de ses droits.
- Qu'en cas de litige, la Cour de justice de l'UE statue de manière unilatérale et définitive. Ainsi, même les décisions démocratiques du peuple suisse peuvent être annulées.
- Que l'UE lui impose arbitrairement des sanctions en cas de non-respect. Les fameuses piques lancées par l'UE contre la Suisse vont encore augmenter
- Que notre pays verse en permanence et régulièrement des milliards à l'UE. Ces milliards manqueront ensuite en Suisse pour financer nos propres tâches.

Nous refusons : D'OBÉIR, D'ENDURER, DE PAYER ET DE NOUS TAIRE. PRO SUISSE combatta de toutes ses forces une telle soumission.



L'identité suisse au défi

Cher Dr Widmer, dans votre livre « Die Schweiz ist anders - oder sie ist keine Schweiz mehr » (La Suisse est différente ou alors elle n'est plus la Suisse), vous évoquez le philosophe français Voltaire, qui aurait constaté combien il est étonnant de voir comment la Suisse, qui était à l'origine un pauvre petit pays situé dans des montagnes inhospitalières, a réussi à se tailler une place dans l'histoire mondiale. Comment ce « petit pays » y est-il parvenu ?

La Suisse laisse à ses citoyens plus de liberté que d'autres pays. Cela a impressionné Voltaire. Ce fut d'ailleurs également l'avis de Friedrich Schiller dans son célèbre drame « Guillaume Tell ». La vie dans les Alpes était certes plus difficile que dans les plaines fertiles. Mais en contrepartie, les montagnards jouissaient d'une plus grande liberté.

Tel est aussi le cas aujourd'hui. Grâce à la démocratie directe, au fédéralisme et à la neutralité, les citoyens ont davantage voix au chapitre que dans les pays environnants. C'est pourquoi les Vaudois entendent appartenir à la Suisse, tout comme les Tessinois ou les Schaffhousois. La liberté est le ciment de la Suisse. Le jour où notre pays n'accorderait plus de droits étendus à ses citoyens, son existence même serait menacée. Elle y perdrait sa raison d'être.

Vous constatez que les Suisses présentent un curieux mélange de patriotisme et de sobriété. Ainsi, nous aimerions notre pays, mais pas forcément l'État. Serions-nous en quelque sorte des « anarchistes » ou alors, qu'est-ce qui nous fédère au plus profond de nous-mêmes ?

Les Suisses sont des patriotes, mais pas des nationalistes. Ils accordent assez peu d'importance aux fêtes

nationales, aux hymnes nationaux ou aux défilés et événements de ce genre. Le pouvoir de l'État ne provoque aucun engouement populaire. L'État, on le perçoit surtout par l'administration. Quant à « la Berne fédérale », chacun préfère s'en tenir à distance.

Les Suisses tirent leur fierté, non de signes extérieurs, mais de leur liberté. La commune est la matrice de l'État. C'est là que les citoyens font l'expérience la plus

Dr Paul Widmer (1949), ancien ambassadeur, diplomate de 1977 à 2014, en poste entre autres à New York, Washington, Berlin, Zagreb, et auprès du Saint-Siège, chargé de cours en relations internationales à l'université de Saint-Gall (2011-2018), chroniqueur invité à la NZZ am Sonntag (2016-2021). Auteur de plusieurs publications politiques et historiques, dont « Die Schweiz als Sonderfall (2007) », « Bundesrat Arthur Hoffmann, Aufstieg und Fall » (2017).



« Grâce à la démocratie directe, au fédéralisme et à la neutralité, les citoyens ont davantage voix au chapitre que dans les pays environnants. C'est pourquoi les Vaudois entendent appartenir à la Suisse, tout comme les Tessinois ou les Schaffhousois. La liberté est le ciment de la Suisse. »

directe de la liberté et de leurs propres droits. Nombreux sont également ceux qui se sentent étroitement attachés au canton. En revanche, la Confédération est perçue comme une entité lointaine. Elle est souvent susceptible de restreindre la liberté. C'est pourquoi, en Suisse, la quête de liberté et la lutte contre le pouvoir de l'État vont souvent de pair.

Vous évoquez également la neutralité. Vous attachez une grande importance à la politique de neutralité. Pourquoi est-elle si importante, alors que la neutralité est reconnue par le droit international ? Peut-on encore défendre notre neutralité du point de vue moral ?

Sans politique de neutralité, il n'y a pas de neutralité du tout. En temps de paix, un pays durablement neutre doit acquérir, par une politique de neutralité cohérente, la crédibilité nécessaire pour que la neutralité puisse perdurer en temps de guerre. Dans ce contexte, le pays neutre doit s'imposer bien plus de retenue que ne l'exige le droit de la neutralité.

Peut-on encore se comporter de manière neutre à notre époque ? Oui, absolument. Car la neutralité permanente repose sur des bases moralement irréprochables. Elle signifie ni plus ni moins qu'un État renonce à toute guerre d'agression et ne favorise militairement aucune partie au conflit. Si chaque État se comportait ainsi, nous aurions la paix. Lors du Congrès de Vienne (1815), ce n'est pas pour rien que la neutralité suisse a été reconnue par les autres États comme un élément de l'ordre et de paix en Europe.

Votre livre vient de paraître en français. Pourquoi a-t-il été traduit et pour quelles raisons ce livre peut-il fournir des pistes de réflexion pour la Suisse romande en particulier ?

Mon livre est paru en allemand l'année dernière. Il a rencontré un écho réjouissant en Suisse alémanique. Les Éditions des Syrtes à Genève ont alors manifesté leur intérêt pour une édition en langue française.

En Suisse romande, la neutralité est profondément enracinée. C'est le Genevois Charles Pictet de Rochemont qui avait réussi à faire inscrire la neutralité dans

le droit international public lors du Congrès de Vienne. Des Genevois ont également fondé la Croix-Rouge et contribué à la percée du droit international humanitaire. Cela allait avoir des répercussions importantes. Sans la longue tradition de neutralité de la Suisse et sans l'action bénéfique de la Croix-Rouge, le Président américain Woodrow Wilson n'aurait pas choisi d'implanter le siège de la Société des Nations à Genève et il n'y aurait pas de Genève internationale. Genève doit son caractère international à la neutralité suisse. Il faudrait s'en souvenir davantage également dans le débat actuel sur la neutralité.

Cher Dr Widmer, nous vous remercions chaleureusement pour cet entretien.



Le livre de l'ancien ambassadeur Dr Paul Widmer « La Suisse est différente ou n'est plus la Suisse » a paru l'année dernière. Ce livre de 128 pages, facile à lire, est un véritable phare, une boussole à une époque où les fondements de notre pays sont remis en question tant de l'extérieur que de l'intérieur. Le livre a été publié le 4.10.2024 en français, « **L'identité suisse au défi.** » Une bonne raison pour se renseigner auprès de Paul Widmer et pour le recommander à nouveau comme un ouvrage incontournable.



Ami Bossard Gartenmann en entretien avec le
Professeur Dr Nicolas Szita, membre du Comité
directeur de Pro Suisse, Londres



Nicolas Szita,
Londres, membre du
Comité Pro Suisse

L'UE a dépassé son apogée depuis longtemps, il faut donc dire :

« Oui à l'échange d'égal à égal, non à la soumission »

Vous êtes originaire de Zurich, vous avez étudié à l'EPFZ, vous êtes professeur à l'University College de Londres et vous vivez avec votre famille à proximité de Londres. Vous semblez accorder une grande importance aux liens avec la Suisse, puisque vous êtes engagé politiquement pour la Suisse à distance. En 2019, vous avez été élu au Comité directeur de l'ASIN. En 2022, vous avez accepté de continuer à vous engager au sein du Comité de Pro Suisse, l'organisation qui lui a succédé. Pourquoi ?

La Suisse doit rester indépendante pour que nous ayons toujours notre mot à dire dans la démocratie directe. Pour ce faire, nous avons besoin d'une neutralité armée et devons prendre nos distances avec l'UE.

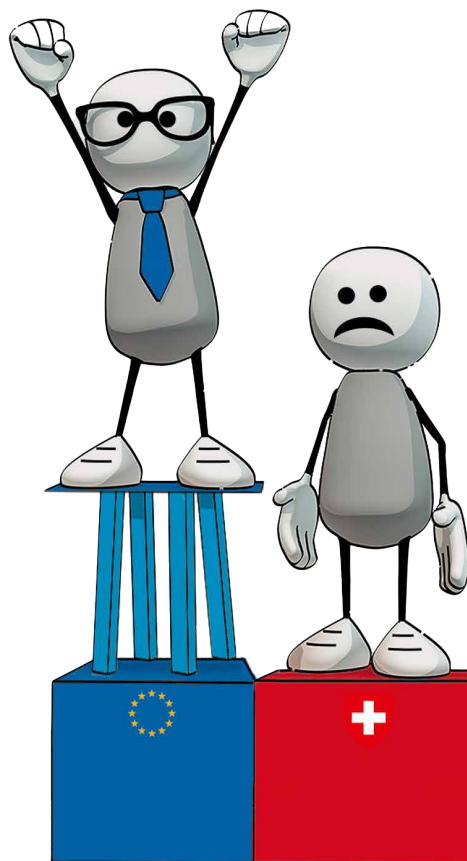
Si nous perdons notre indépendance, la Suisse va se dissoudre comme un morceau de sucre dans l'eau : lentement, mais inexorablement. Je ne voudrais pas avoir à vivre cela.

Le 31 janvier 2020, nous avons tous fêté ensemble le Brexit à Londres. Aujourd'hui, ce sont les travaillistes, initialement opposés au Brexit, qui sont au pouvoir. Allons-nous vers un nouveau vote sur le Brexit ?

Certainement pas un Re-Brexit, car trop de faits ont déjà été accomplis. La Grande-Bretagne va par exemple adhérer bientôt au CPTPP, un accord de libre-échange transpacifique. Mais le Labour aspire à un « reset » des relations. Il est question d'un accord sur la défense et la sécurité en 2025.

Il y a actuellement quelques troubles en Grande-Bretagne. Selon vous, quelles en sont les causes ?

La violence et les appels à la violence doivent être condamnés. Parmi les causes possibles : une forte immigration, qui n'est pas répartie de manière homogène sur le territoire, mais qui est très élevée à certains endroits, a provoqué une scission des minorités



ethniques, comme le signalait déjà en 2016 le rapport de Dame Casey (baronne à la Chambre des Lords, sans parti) ; un grand nombre de Britanniques gagnent peu et il existe une tendance générale aux comportements surchauffés.

En 2021, le Conseil fédéral a mis un terme aux négociations sur un accord-cadre institutionnel avec l'UE. Il craignait en effet que l'accord échoue devant le souverain. Cela était-il judicieux aux yeux des Suisses de l'étranger ?

L'UE a dépassé son apogée depuis longtemps déjà, c'est pourquoi il faut dire : oui à un échange d'égal à égal, non à la soumission. On ne comprend pas que la politique suisse souhaite toujours un rattachement à l'UE alors que tous les pays autour de la Suisse se portent nettement plus mal. Les accords de libre-échange comme ceux conclus avec l'Inde constituent la bonne voie. Mes félicitations au conseiller fédéral Parmelin.

Vous travaillez dans la recherche. Comment la Grande-Bretagne est-elle liée au programme Horizon de l'UE ? Horizon est-il vraiment si important pour notre place scientifique ?

Avec ce programme, l'UE ne fait que brimer la Suisse, alors que les pays membres de l'AELE sont en principe autorisés à y participer. Pourquoi ne pas développer

davantage de programmes avec les Britanniques ? En comparaison européenne, la Grande-Bretagne et la Suisse ont les meilleures universités. L'argent y serait mieux investi !

Que représente la Suisse pour vos enfants et quelles valeurs leur transmettez-vous ?

La Suisse est une deuxième patrie que mes enfants connaissent surtout grâce aux vacances, car nous les passons depuis plus de 20 ans exclusivement en Suisse. En plus du suisse allemand et du français, nous souhaitons qu'ils apprennent à se responsabiliser et à remettre en question l'État tout en le valorisant.



Kevin Grangier, coordinateur romand de Pro Suisse

La seule question qui compte

Quelle est la valeur d'un peuple dont les décisions démocratiques sont soumises aux amendes d'un tribunal étranger ? Je répète la question : quelle est la valeur d'un peuple (ou d'un parlement) dont les décisions sont soumises aux amendes d'un tribunal étranger ?

Un peuple dont les décisions sont soumises aux amendes de juges étrangers n'est ni libre, ni indépendant, ni souverain. Il est soumis et assujéti.

C'est absurde, mais c'est pourtant la question que l'on posera aux Suisses d'ici quelques années lorsque nous serons appelés à nous prononcer sur l'accord institutionnel ou l'accord-cadre avec l'UE.

Que personne ne se laisse tromper, il ne s'agira pas d'un accord d'accès au marché de l'UE, ni d'un nouveau parquet bilatéral. Il s'agira de remettre volontairement le dernier mot, donc la décision finale, à la Cour de justice de l'Union européenne.

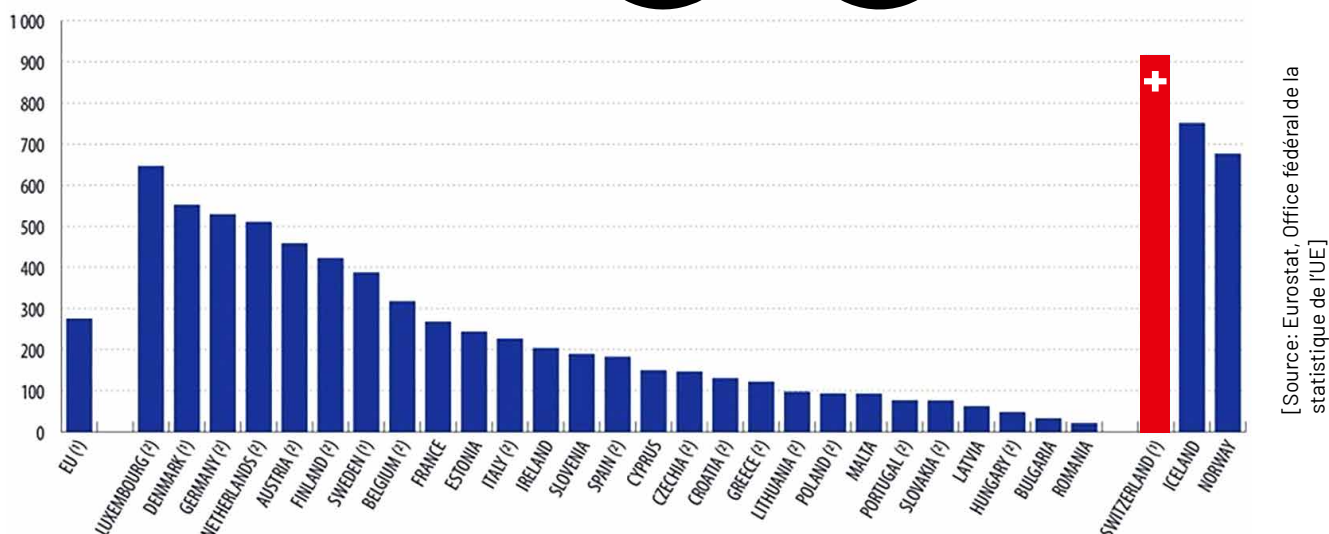
Les Suisses pourront toujours voter sur tous les sujets, mais si la décision déplaît à Bruxelles, alors la Suisse sera soumise à une amende pour la punir de sa mauvaise décision.

Donc, la seule question qui compte est : quelle est la valeur d'un peuple dont les décisions démocratiques sont soumises aux amendes d'un tribunal étranger ?





(€ per person)



Championne d'Europe des dépenses publiques pour la recherche

En 2023, aucun autre pays européen n'a dépensé autant d'argent par habitant pour la recherche et le développement que la Suisse. En effet, cela représente près de 915 euros de fonds publics pour la recherche.

Le nombre de brevets déposés par la Suisse auprès de l'Office européen des brevets (OEB) au cours de l'année passée n'a jamais été aussi élevé. Les 9'410 demandes déposées placent notre pays au septième rang mondial. En termes de nombre de brevets par habitant, nous occupons même la première place. [watson.ch, 12.09.2024]

Et : La Suisse est à nouveau le pays le plus innovant du monde selon une étude de l'ONU. Dans la comparaison des pays innovants en 2024, elle a de nouveau défendu sa première place en dépassant la Suède et les Etats-Unis. Elle reste ainsi durablement championne du monde en la matière en occupant la première place pour la 14e fois consécutive. Voilà ce qu'a annoncé l'Organisation des Nations Unies pour la propriété intellectuelle (OIP) jeudi à Genève. Quant aux trois premiers pays, ils restent les mêmes que l'année dernière. [www.nau.ch, 26.09.2024]

Commentaire : Notre place scientifique continue d'être opérationnelle même sans les programmes de recherche coûteux et bureaucratiques de l'UE - HORIZON ! La Suisse reste en tête.

Paiements de cohésion à un certain nombre d'États membres de l'UE

La Suisse apporte une contribution à la réduction des inégalités économiques et sociales ainsi qu'au soutien des mesures dans le domaine de la migration pour certains Etats membres de l'UE comme **l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie, la République tchèque, la Hongrie, Chypre, la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie : de 2008 à 2017 :**

environ 1,302 milliard de CHF. A partir de 2021 et pour une durée de dix ans, on prévoit environ 1,302 milliard de CHF. La Suisse soutient par ailleurs les infrastructures de transport voisines (France, Allemagne, Italie) à hauteur de 150,129 millions de CHF. [Source : DFAE, 28.08.2024]



Commentaire : et on ose accuser notre pays d'être un « resquilleur » ! Bruxelles dicte sa loi, la Berne fédérale capitule et le peuple suisse est censé se taire et payer.



Contributions de la Suisse à l'UE en francs suisses

Dans son interpellation, le Conseiller national De Courten (UDC) a demandé au Conseil fédéral de préciser quelles sont les contributions financières de la Suisse à l'UE.

Programmes de recherche Horizon, ITER*, EURATOM*	1'116,00 Mio. CHF
Obstacles techniques au commerce	1,53 Mio. CHF
Transports aériens	7,43 Mio. CHF
Transports terrestres	0,38 Mio. CHF
Schengen-Dublin	389,33 Mio. CHF
Environnement	9,25 Mio. CHF
Statistique	29,00 Mio. CHF
Programme de navigation GALILEO/EGNOS	267,51 Mio. CHF
Agence européenne de l'asile	28,38 Mio. CHF
Facilitation et sécurité douanières	2,25 Mio. CHF
Total	1'851,06 Mio. CHF

* ITER = projet de recherche visant à produire de l'électricité à partir de l'énergie de fusion

*EURATOM = Organisation pour la coordination et le contrôle des utilisations civiles de l'énergie nucléaire et de la recherche nucléaire en Europe

Il est intéressant de constater que certains milieux en Suisse haussent le ton lorsque le Conseil fédéral veut lever l'interdiction technologique du nucléaire et que nous finançons cette technologie sans problèmes dans l'UE.



Accord de libre-échange avec l'Inde

Le 4 septembre 2024, le Conseil fédéral a approuvé le message relatif à l'accord de libre-échange entre les Etats membres de l'AELE et l'Inde. Il estime que cet accord renforce la compétitivité des exportations suisses vers le pays le plus peuplé du monde. La conclusion fructueuse d'un accord de libre-échange (ALE) global entre les Etats de l'Association européenne de libre-échange AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et l'Inde constitue à ses yeux une étape importante de la politique commerciale de la Suisse. [Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR, 5.9.2024]

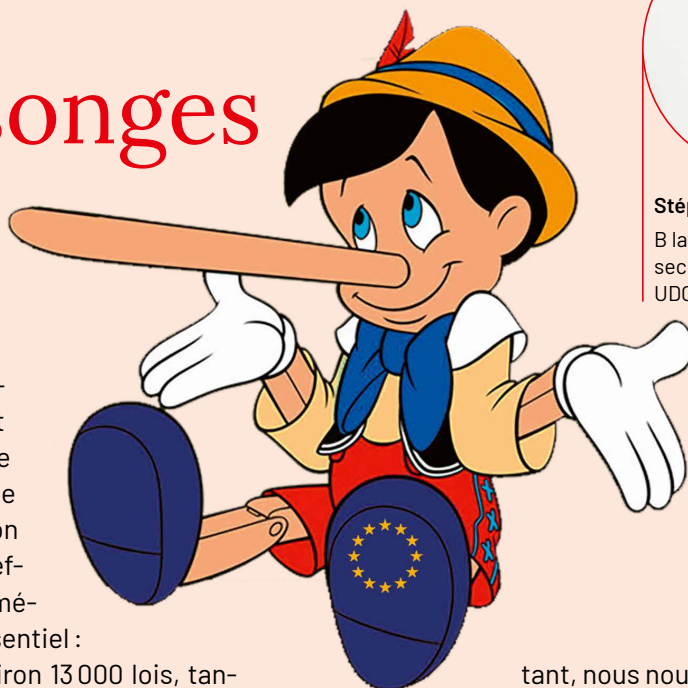
Optimisation de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine

Le Conseil fédéral a été informé, lors de sa séance du 13 septembre 2024, du résultat des consultations visant à améliorer l'accord de libre-échange (ALE) entre la Suisse et la Chine. Les négociations doivent débiter cet automne.



Commentaire : la Suisse ne doit pas se concentrer exclusivement sur l'UE, mais, en tant que pays neutre et ouvert sur le monde, entretenir des relations commerciales solides avec d'autres marchés. Les accords de libre-échange sont le moyen d'y parvenir, à condition de tenir suffisamment compte des intérêts suisses. Soit dit en passant : si la Suisse était membre de l'UE, elle ne pourrait plus conclure d'accords de libre-échange de manière autonome !

Les mensonges de l'UE



Stéphanie Gartenmann

B law, Présidente ESiP.info,
secrétaire générale des Jeunes
UDC, Matten b. Interlaken

Mario Draghi, ancien Premier ministre italien et ancien président de la Banque centrale européenne BCE, a analysé la compétitivité de l'UE à la demande de la Commission européenne. Sa conclusion est effrayante. Selon lui, il faut agir immédiatement. Draghi en vient à l'essentiel :

« Jusqu'en 2019, l'UE a édicté environ 13 000 lois, tandis que les États-Unis en ont adopté 3 000 et 2 000 résolutions. Cette situation nous laisse songeurs : ne pourrions-nous pas en faire un peu moins et nous montrer un peu plus ciblés ? » Jusque-là, rien à redire. Mais Draghi retombe ensuite dans les travers bien connus de l'UE. Il propose d'injecter près de 800 milliards d'euros dans la compétitivité, l'innovation, les infrastructures et la défense militaire de l'UE à l'aide d'une dette commune, ce qui signifie que l'UE contracte des crédits pour le compte des pays membres. Draghi préconise par ailleurs une plus grande centralisation du pouvoir à Bruxelles. Il souhaite que les vetos nationaux soient supprimés. Autrement dit il veut que la souveraineté des États européens soit définitivement écartée - une ambition de pouvoir que l'élite de l'UE nourrit depuis longtemps déjà.

Depuis lors, même les incondtionnels de l'UE, tels que le Conseiller national PLR Simon Michel, patron de l'entreprise de technologie médicale Ypsomed, se sont rendu compte que l'UE a acquis une densité réglementaire énorme : « Ce que produit Bruxelles est une catastrophe ». (Feusi Fédéral, Ep. 151, 15.8.2024). Des visions comme le Green Deal (168 lois européennes seraient sur le point d'être adoptées à cet effet !) et l'interdiction rapide des moteurs à combustion prouvent pourtant que les bureaucrates, les défenseurs acharnés des consommateurs et les militants écolos pour le climat mettent à mal la compétitivité sur le continent. N'oublions pas que les conséquences négatives affectent également la place économique suisse.

En effet, nous ne sommes plus forcément le grand modèle en matière de liberté et de responsabilité. Pour-

tant, nous nous en sortons mieux.

Le 28 septembre, le Blick a titré :

« Um Längen besser als Deutschland und die EU : Schweizer Industrie hängt alle ab ! » (L'industrie suisse surpasse largement l'Allemagne et l'UE.) C'est pourquoi il faut se tenir à l'écart de la pieuvre européenne et refuser un nouveau traité qui cherche à soumettre notre législation autonome, notamment en matière d'économie et de droit du travail, ainsi que notre juridiction à l'UE. Quant à l'UE, elle ferait bien, et je me permets de le dire en tant que jeune citoyenne suisse, de laisser les gens et leur force créatrice s'épanouir et de créer un espace de liberté et un terrain de jeu suffisamment vaste. Nous, les jeunes citoyennes et citoyens suisses, entendons faire preuve de performance, lors des championnats du monde des métiers, mais aussi dans les universités. Il serait souhaitable que certains milieux politiques, qui s'empressent de se mettre au service de l'UE, nous prennent au sérieux plutôt que de se contenter d'évoquer de mauvaises blagues comme celle d'une jeune politicienne « tireuse », partisane d'une adhésion de la Suisse à l'UE.



Jusqu'en 2019, l'UE a édicté environ 13 000 lois, tandis que les États-Unis ont adopté 3 000 et 2 000 résolutions.

Partie 4 Les errements de la politique de neutralité

Nous allons dès maintenant lister tous les errements de la Classe politique en matière de politique de neutralité.



conseillère aux Etats
Heidi Z'graggen

La majorité du Conseil des Etats a mis le cap sur l'OTAN

La majorité du Conseil des Etats approuve la participation aux entraînements communs avec l'OTAN et rejette la motion correspondante de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national, visant à empêcher de tels exercices. La conseillère fédérale Viola Amherd peut donc poursuivre son adhésion secrète à l'OTAN. Lors du débat au Conseil des Etats du 17 septembre 2024, la conseillère aux Etats uranaise Heidi Z'graggen (Le Centre) a tenu un excellent discours en faveur d'une politique de neutralité cohérente.

Dans son intervention, la conseillère aux Etats Heidi Z'graggen a dénoncé la stratégie de rapprochement avec l'OTAN adoptée par le Conseil fédéral car elle pense que cela pourrait faire croire à la communauté internationale que la Suisse fait désormais partie de l'OTAN. L'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord exige des Etats membres une défense commune en cas d'attaque d'un membre.

Extrait de l'intervention de la conseillère aux Etats Heidi Z'graggen :

« L'article 58, alinéa 2, de la Constitution fédérale stipule que l'armée contribue au maintien de la paix, protège le pays et sa population et soutient les autorités civiles dans la lutte contre les menaces graves pesant sur la sécurité intérieure. L'armée protège le pays et sa population en Suisse et depuis la Suisse et non pas à la frontière extérieure de l'OTAN. Elle doit se concentrer sur ses tâches constitutionnelles et ne pas pouvoir participer à des exercices de défense aux frontières extérieures d'une alliance de défense... »

La participation de la Suisse à des exercices de défense de l'OTAN en temps de paix est de nature à faire percevoir la Suisse comme faisant partie de l'OTAN, ce qui prive un pays neutre de toute crédibilité et pourrait faire de la Suisse un véritable belligérant de facto...

Moi-même, je ne peux pas m'empêcher de penser que le rapprochement progressif avec l'OTAN que le Conseil fédéral recherche ressemble à une tactique de saucissonnage ciblée, qui laisse ouverte l'option d'une intégration complète sans le dire franchement. Je ne vois pas comment la coopération militaire avec l'OTAN pourrait

être intensifiée tout en garantissant les obligations liées au droit de la neutralité.

La participation de l'armée suisse aux exercices de l'article 5 de l'OTAN constitue, tout au moins dans la perception extérieure, un pas dangereux qui nous éloigne de la neutralité et nous rapproche de l'OTAN, et ce à une époque où la politique de sécurité en Europe comporte de nombreuses incertitudes et est particulièrement complexe... »



Lire l'intégralité de cette intervention sur le site Internet de Pro Suisse sous Actuel du 18 de septembre 2024



Voici trois exemples à ce sujet :

1. À l'avenir, les forces de l'OTAN devraient pouvoir être transportées plus facilement et sans autorisation à travers la Suisse dans le cadre du projet Pesco.
2. Le Conseil fédéral a décidé d'adhérer à l'initiative European Sky Shield. European Sky Shield est un projet - principalement lancé par des pays membres de l'OTAN - dans le domaine de la défense aérienne, qui consiste à acheter en commun de nouveaux systèmes d'armes qui seront ensuite utilisés si possible en réseau. La Suisse est donc de plus en plus dépendante de l'OTAN sur le plan politique et technologique.
3. Dans le « Blick » du 12 mai 2024, on pouvait lire que l'ambassadeur suisse auprès de l'OTAN à Bruxelles, Philippe Brandt, avait signé une lettre explosive en décembre 2023. Comme l'a rapporté le journal autrichien « Die Presse », elle prévoit un plan à cinq volets indiquant comment les pays neutres, à savoir la Suisse, l'Autriche, Malte et l'Irlande, peuvent encore collaborer plus étroitement avec l'OTAN.





Le nain grincheux ...

Des abricots valaisans trop mûrs ?

La Présidente de la Confédération Viola Amherd a prononcé un discours lors du débat général de l'ONU à New York du 24 septembre 2024. Son texte comportait plus de 1100 mots et contenait le mot « paix » 11 fois. En revanche, les termes « neutralité, neutre » n'y ont jamais figuré.

Entre-temps, nous savons que la Conseillère fédérale Amherd entend construire la paix grâce à l'alliance militaire de l'OTAN. Sa « Commission d'étude de la politique de sécurité », qui n'est qu'un placebo, préconise que la Suisse oriente sa politique de neutralité de manière à faire une distinction entre « l'agresseur et la victime ». Pas besoin d'être une femme philosophe aux racines valaisannes (la philosophe Katja Gentinetta est l'une des porte-parole de la « Commission d'étude Amherd » ; elle est par ailleurs membre du Conseil de l'Assemblée du CICR) pour comprendre que cette distinction ne permet pas de jouer le rôle de médiateur neutre - pas même lors d'une bagarre dans une cour de récréation.

Dans le même discours à l'ONU, la Présidente de la Confédération valaisanne fait la déclaration suivante : « Mon pays se distingue par des débats démocratiques



réguliers à tous les niveaux de l'État - dans les communes, les cantons et la Confédération ». Des propos, elle les a tenus à New York, à plus de 6'200 km de notre pays. Voilà qui sonne bien. Chez elle, Viola Amherd n'accorde toutefois pas autant de considération à la démocratie ; en effet, elle laisse le Parlement et le Souverain dans l'ignorance de son adhésion secrète à l'OTAN. Et pour couronner le tout, elle a applaudi et défendu le Pacte de l'ONU pour l'avenir. De quoi s'agit-il ? De son influence sur notre démocratie ? Aucune idée. Après tout, ce n'est que de la « soft law » ...



Agenda

Rendez-vous important !

Mardi 29 octobre 2024

19h00 (ouverture des portes à 18h00)

Casino de Berne, Casinoplatz 1,
3011 Berne, grande salle

Manifestation publique sur le thème

« La recette du succès de la Suisse : forte sans soumission à l'UE ».

L'économiste et journaliste économique Beat Kappeler introduira le sujet. Des personnalités de haut niveau, sous la direction de Reto Brennwald, discuteront des chances d'une Suisse sans UE du point de vue des entreprises.

Assurez-vous d'être nombreux et de venir accompagnés à Berne.

Votre annonce
dans le « Actuel » de Pro Suisse

+PRO Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra
Aktuell

Contactez-moi. À tout moment et sans complications.

Markus Rezzonico

Acquisition d'annonces

Délégué UDC
Membre de Pro Suisse
Membre de Pro Libertate
Membre PIKOM

079 332 61 61

markus.rezzonico@dietschi.ch



Veillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuiss.ch

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat:
info@prosuiss.ch
tél. 031 356 27 27

+PRO Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuiss.ch
www.prosuiss.ch